

La survie du passé simple

PAR EMMANUELLE LABEAU

Une rémission pour le passé simple? Ces derniers mois, des littérateurs, comme Alain Borer, des politiques, tel le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, sont accourus à son chevet, inquiets de sa potentielle disparition, notamment dans l'enseignement. En réalité, l'extinction du passé simple est discutée par les linguistes depuis plus d'un siècle. Si bien que la bonne question est plutôt: comment expliquer sa survie?

Pour comprendre sa position actuelle, il faut décrire sa fortune dans l'histoire du français par la lunette déformante de l'écrit. Si la littérature épique, destinée à la performance orale, privilégie le présent pour transmettre la vivacité du récit (une technique parfois rapprochée de celle des commentateurs sportifs), le passé simple, en ancien français, remplit de multiples fonctions. Il peut indiquer un parfait (le résultat présent d'une action passée), rôle ce jour dévolu au passé composé: «*Et si je ne bu puis hui matin/Ne mangeay c'une soupe en vin*» [«et ainsi je n'ai pas bu depuis aujourd'hui matin et n'ai mangé...»] (*Miracles de Notre-Dame par personnages*, XIV^e siècle). Le passé simple peut exprimer un antérieur comme le plus-que-parfait: *Reconnut les chevaliers de pris/ Et la maisnie que ses peres norri* [«Il reconnut les chevaliers de valeur et la maisonnée que ses pères avaient nourris»] (*Ami et Amile*, XIII^e siècle). Il traduit aussi un passé non délimité, domaine actuel de l'imparfait: «*Riche om fut, de grant nobilitet*» [«il était un homme riche...»] (*La Vie de saint Alexis*, XI^e siècle). Il exprime enfin une situation présentée comme achevée, sa valeur actuelle.

L'avènement d'autres genres littéraires, comme les chroniques, requiert une temporalité plus rigoureuse propice au passé simple, qui connaît son apogée en moyen français (du XIV^e siècle au début du XVI^e siècle). A la même époque, l'invention de l'imprimerie entraîne une spécialisation du passé simple à l'écrit alors que l'ancrage dans l'actualité du passé composé – il offre une vue rétrospective – le favorise à l'oral.

En parallèle, la complexité morphologique du passé simple provoque des hésitations, comme chez nos écoliers d'aujourd'hui! L'emploi vulgaire va favoriser une régularisation par la terminaison en «is» comme dans la chanson du Compère Guilleri: «*et Guilleri tombit!*». Mais les grammairiens rejettent cette facilité. Les arbitres du bon usage tel Vaugelas (1585-1650) conseillent, dans le doute, de s'abstenir et d'utiliser le passé composé. On tentera bien de légiférer en créant la règle dite «des 24 heures», selon laquelle le passé simple s'emploie si la situation est distante d'une nuit. Mais elle ne sera qu'approximativement suivie, et l'association quasi systématique du passé simple avec «hier» au XVII^e siècle se retourne complètement en deux siècles. A l'époque moderne, en effet, le passé simple est devenu une forme réservée à l'écrit – voire à certains genres – et au régionalisme méridional ou de l'Ouest. On comprend donc que les linguistes du début du XX^e siècle se soient interrogés sur la survie de la forme...

PERSISTANCE

En fait, le passé simple doit sa persistance à ses caractéristiques inédites. Temporellement, c'est un passé qui localise un événement à un moment de référence antérieur à l'énonciation, comme l'imparfait. Toutefois, il diffère dans sa manière de présenter la situation (ce que les linguistes nomment l'«aspect», de *ad specere*: «regarder à»). Quand l'imparfait la présente dans son déroulement sans indication des bornes initiale et finale (Quand Pierre arriva, Marie téléphonait = était en train de téléphoner), le passé simple la présente bornée (Quand Pierre arriva, Marie téléphona = se mit à téléphoner). Avec l'imparfait, l'arrivée de Pierre interrompt une conversation entamée; avec le passé simple, le coup de fil débute seulement une fois Pierre arrivé.

La menée à terme de la situation au passé simple rend ce temps propice à l'expression de la succession, et donc de la

narration. Contrairement à l'anglais, qui marque systématiquement l'opposition aspectuelle par les formes simples et composées en «ing», le français n'enregistre cette distinction que dans le passé. Ainsi, dans le futur, la même forme (quand Pierre arrivera, Marie téléphonera) exprime aussi bien une situation bornée (une fois que Pierre sera là, Marie téléphonera) qu'une situation en cours (au moment de l'arrivée de Pierre, Marie sera au téléphone). Le passé simple présente donc un profil unique – et irremplaçable – dans le système verbal.

L'imparfait narratif cher aux Goncourt n'a pas gagné l'oral: «*Enfin arrivait le 9 Thermidor et la délivrance*» (*Germinie Lacerteux*, 1865). Et pour une bonne raison: la présentation d'action non bornée fournie par l'imparfait s'oppose frontalement à la progression narrative. La rédaction de *L'Étranger*, d'Albert Camus, au passé composé n'a pas fait école non plus: normal, puisque ce temps offre une vue rétrospective depuis l'actualité. Devant l'inadéquation des passés, la langue s'est essayée au présent et au futur. Toutefois, l'utilisation du premier aplatit les oppositions temporelle et aspectuelle (quand Pierre arrive, Marie téléphone). Quant au futur des historiens (Deux jours plus tard, Napoléon sera sacré empereur), il ne fonctionne que dans certains registres.

Vu ces limitations, l'usage va chercher plus loin... Les formes périphrastiques en «aller» se mettent à la narration (Lors d'un voyage en Iran, il va se convertir et devenir un «intellectuel musulman»). Ici, le mouvement spatial initial se transforme en mouvement narratif prospectif propice à la progression... mais l'outillage manque de légèreté!

Aucune alternative ne remplaçant parfaitement le passé simple, celui-ci se maintient dans la narration. Le linguiste Lucien Foulet (1873-1958) lui promettait un bel avenir dans la littérature et surtout dans la presse. On y retrouve en effet toujours ce temps, qui par ailleurs conquiert de nouveaux domaines, comme le storytelling en publicité. Ainsi va la longue agonie du passé simple en français... ♦

EMMANUELLE LABEAU

Enseignante-chercheuse à l'université Aston de Birmingham (Royaume-Uni). Elle prépare un livre sur le passé simple (The French Passé Simple, Chronicle of a Death Foretold, à paraître chez Brill).

Appuyer sur un bouton

TOUS LES ASPECTS D'UN ACTE BANAL

Il est un geste que nous répétons des dizaines de fois quotidiennement sans y penser – du matin (mettre fin à la stridence du réveil) au soir (éteindre la lampe de chevet), et toute la journée (la souris de l'ordinateur, l'écran du smartphone, la télécommande du téléviseur...): appuyer sur un bouton.

Dans un petit livre à la fois hilarant et profond, la philosophe et sociologue Anne Salmon envisage toutes les facettes de cet acte d'une affligeante banalité. Dans *Imaginaire scientifique et modernité ordinaire. Une histoire d'électricité* (ISTE éditions, 132 p., 30 euros), elle commence par explorer l'immensité polysémique du «bouton», depuis l'abominable furoncle jusqu'au fameux interrupteur en

passant par la petite pièce d'accrochage vestimentaire. Cet éventail de significations vaut d'ailleurs au bouton querelles d'étymologistes et histoires à rebondissements. On apprend ainsi que le bon roi Henri IV interdit à sa cour, sous peine de lourdes amendes, d'arborer des boutons d'or et d'argent, car il préférerait les voir contribuer à la circulation monétaire...

AMPOULE OU BOMBE A

Mais le bouton contemporain, si l'on ose dire, se distingue par sa capacité à mettre en marche, par le geste le plus simple, des mécanismes d'une incroyable complexité: ampoule ou bombe atomique – et cela grâce à l'électricité. Et l'objet véritable du livre apparaît alors: en décortiquant

les discours (scientifiques, philosophiques, religieux, journalistiques, anecdotiques) qui entourent chaque étape de l'entrée de l'électricité dans la vie des hommes, de la bouteille de Leyde (1745) à la fission atomique, en passant par la galvanisation des cadavres (Galvani, avant des générations de potaches, réanime à distance la cuisse d'une grenouille en 1781), l'auteure montre que le progrès technique n'est en rien le résultat de la progression continue d'un savoir rationnel.

Il a bien plus à voir avec le triomphe de programmes de pensée sachant manier les armes de la passion et du sentiment pour convaincre le monde scientifique, la puissance politique et les investisseurs financiers.

Anne Salmon observe d'ailleurs que certains de ces programmes l'emportent sur leurs concurrents qui auraient pu déboucher sur d'autres horizons techniques. Par exemple, Thomas Edison fait triompher l'idée d'une production centralisée par de grandes entreprises qui distribuent ensuite l'électricité par des réseaux, alors que d'autres inventeurs et ingénieurs expérimentent avec succès des productions électriques locales décentralisées. Mais les investisseurs préfèrent évidemment la première solution.

Elle montre aussi comment les promoteurs de l'électricité ont d'abord joué des pouvoirs de séduction de leur énergie plutôt que de son utilité et de sa rentabilité, en organisant des spectacles

que le public relie à la prestidigitation plutôt qu'à la science. Mais encore comment l'appât de la puissance démiurgique – déclencher une machinerie complexe en appuyant sur un bouton – conquiert les esprits des savants (jusqu'au docteur Frankenstein), le cœur du public (l'aspirateur de la ménagère), le portefeuille des banquiers et le soutien du pouvoir politique (jusqu'au docteur Folamour).

Il n'est pas question néanmoins de négliger l'inquiétude que ces programmes suscitent parmi leurs propres concepteurs, comme chez le physicien Oppenheimer impliqué dans le projet de fabrication de la bombe d'Hiroshima. L'ouvrage se conclut d'ailleurs par une anthologie d'extraits de tex-

tes de scientifiques et philosophes s'interrogeant sur les rapports entre science et puissance: Bachelard, Bohr, Bonneuil, De Broglie, Descartes, Descola, Dewey, Heisenberg, Joly, Latour, Prigogine, Schrödinger, Stengers.

Domage qu'Anne Salmon n'ait pas étendu sa grille d'analyse à la période actuelle, alors que la fée électricité dans les imaginaires technologiques. Il serait pourtant intéressant de mettre en abyme le carnaval de la toute-puissance promise par les multiples «applications» de nos smartphones et de tenter de comprendre comment nous nous mettons volontairement entre les mains des machines des pouvoirs. ♦

ANTOINE REVERCHON